



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues
ASL – ARCHERS DE LA TOUR
LA TOUR D'AIGUES
Agrément FFTA 1384145



Saison 2018-2019

Résumé de la réunion bureau TAA du 06/12/2018

Présent : Dominique, Didier, Olivier, Etienne R, Remi, Matthieu, François, Jean-Marie, Anaïs (rédactrice).

1. Sortie Club

Sortie spécial jeune à Marignane le 24 novembre : très bonne ambiance, tous les jeunes présents ont réussi un podium. Bravo à eux et aux parents supporters !

Barcelonnette, 15 et 16 décembre : 9 personnes dont 6 archers. Tout est réservé, il ne reste que les courses pour la raquette à faire. NB il y a déjà un peu de neige, prévoir les chaînes au cas où.

Championnat Départemental 84 Isle sur la Sorgue 26-27 janvier ou Montoux 13-14 janvier à confirmer. Anaïs demande des nouvelles à la responsable des arbitres 84. La sortie club se fera sur le CD.

Championnat Régional, Aix en Provence 9 et 10 février, selon le [classement de la ligue](#) et des quotas.

2. Entraîneurs de club

Le système du calendrier fonctionne bien, chacun indique ses disponibilités et surtout ses absences.

Bonne communication entre tous ce qui permet d'aider ou de tirer selon les besoins.

Anaïs et Rémi rencontrent des difficultés pour s'inscrire sur le site de la FFTA à la formation Assistant mais renouvellent leur intention d'y participer.

3. Prochaines séances

Les prochains entraînements se feront aux distances des passages de grades pour préparer celui du 22 décembre.

A la rentrée les archers tireront aux distances du spécial jeunes de l'Isle sur la Sorgues pour entraîner ceux qui iront.

Passage de grades le 22 décembre

Saint Sébastien le 19 janvier, un tir festif sera organisé où les parents pourront participer.

4. Convention Pinette

La mairie a signé la convention, ASL est en train de signer, l'ONF signera en dernier.

Il faudra bientôt faire les affichages.

Il faut réfléchir à un moyen simple de signaler sa présence sur site : velcro sur le panneau, carte à accrocher à un clou, ...

5. Stage CD84

NB : avec la nouvelle convention il faut obligatoirement un membre du club si on prête le terrain



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

ASL – ARCHERS DE LA TOUR
LA TOUR D'AIGUES
Agrément FFTA 1384145



Saison 2018-2019

La demande du comité départemental est pour un stage entre mars et début avril, le terrain sera en court d'aménagement pour notre concours de mai.

Il paraît difficile de s'engager à avancer nos travaux pour le stage.

Il est tout à fait possible d'organiser un stage après notre concours (collectif régional, perfectionnement,...) après notre concours et selon les restrictions sécheresse en vigueur selon les périodes.

6. Subvention

Dominique a rédigé la demande de subvention pour la section tir à l'arc d'ASL pour le département. Au total nous demandons 1.100 euros (800 pour la campagne, 300 pour l'amical)

7. Retour de l'assemblée générale d'ASL

Matthieu et Dominique participe au comité d'administration d'ASL

Le bureau d'ASL a été entièrement renouvelé et est désormais constitué de 7 membres, plus d'infos sur le [site](#)

8. Organisation du campagne de La Tour, 12 mai 2019

Didier a fait un premier relevé de l'état des cibles. Il prépare un projet de parcours et le planning des travaux à effectuer (récupération des cibles, réparations, ...). NB il n'y a plus de camion ASL, il faudra prévoir les remorques.

La commande des mousses est faite, les réservations et courriers officiels sont faits.

On prévoit un parcours physiquement facile mais technique sur le tir. Peut-être en 3 boucles de 8 cibles.

Début des travaux au retour des congés de Noël.

9. Organisation de l'amical de La Tour, Marche Archery, 22 juin 2019 (suivi de la fête du club)

Les réservations sont faites.

Pas de course uniquement de la marche (prévoir une pénalité)

Un test a été fait sur place pour la taille et la durée des boucles.

Le tir se déroulera sur le terrain de foot en herbe. Les distances et tailles de blason sont à tester.

La boucle de course : le départ aura lieu en arrière du pas de tir, passera entre le terrain de foot et celui de tennis entrera sur le terrain stabilisé et reviendra vers le pas de tir. Longueur 360m adaptable en faisant varier le stabilisé.

La boucle de pénalité aura lieu entre la vigne et le terrain de foot. Il faudra prévoir des « valideurs » de tir qui donneront un carton à l'archer-marcheur indiquant le nombre de pénalité à effectuer.

Une compétition complète comprend 3 boucles (1 tir de 3 flèches + 1 tour de circuit) soit 15min environ plus les tours de pénalité au maximum 10min environ, soit un total d'environ 30 min.

Le club invitera Manosque, Lourmarin et Mallemort. Nous inviterons également le jeune qui était venu l'année passée au passage de grade.

10. Prochain bureau

Jeudi 17 janvier, 19h30